

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 166

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est alors seulement qu'il eut le courage d'examiner son logis...

Était-ce la solitude?... le silence relatif?... l'absence de sa femme et du froufrou habituel de ses allées et venues?... Il ne savait... mais jamais il n'avait regardé ainsi autour de lui... C'était d'un triste!

Dans un coin, le lit déjeté, draps pendants, couverture traînant sur le carreau, offrait encore la trace bouleversée de leur lever précipité du matin... Dans un autre angle amoncelé et couvert des stigmates grasseux de l'atelier... Dans le foyer, quelques cendres refroidies... sur la table, des verres rouges par des restes vineux et des papiers répugnants et visqueux, encore souillés par des débris de charcuterie...

A cette vue, l'ouvrier eut un geste de dégoût, et balayant tout cela, avec le premier torchon venu, se mit à parler tout haut:

« Alors, quoi!... ça serait donc toujours la même chose?... Hier, du fromage d'Italie... aujourd'hui, du fromage d'Italie... demain, du fromage d'Italie... En v'là de la variété!... Merci! il en avait assez des râclur-s de billot!... Condamnés à perpét' à la charcuterie, alors!... C'est-y ça qui peut soutenir un homme qui est auprès des machines, pendant des onze heures par jour!... Jamais rien de chaud à se mettre dans le creux! Est-ce que la bourgeoisie, décidément...? »

Mais, il s'arrêta net... La bourgeoisie? est-ce que c'était de sa faute à elle?... qui donc avait voulu qu'elle entrât en fabrique?... Ben oui, c'était lui... ça l'avait vexé d'entendre les autres toujours répéter, comme ça, qu'avec leurs femmes, ils se faisaient des journées de onze à douze balles... Douze francs!... deux roues de derrière et une petite!... ça l'avait tenté, et il avait si bien fait que, pour lui être agréable, la compagne de sa vie avait déserté son foyer pour l'usine, et son ménage pour une peignerie de laine.

Eh bien!... en somme, il avait eu tort... Autrefois, le petit était bien soigné, et propre, et gentil, et tout... Lui-même était toujours chaudement vêtu; pas une déchirure sans reprise, pas un accroc sans pièce; et quand il rentrait, tout était si bien rangé dans la maison, sans parler du pot-au-feu qui mijotait doucement devant un feu doux, et de la soupe toute chaude qui l'attendait, avec la grande cuiller plantée dedans...

Tandis qu'à présent...

Si seulement, on y avait gagné quelque chose à ce sale métier-là?... Pas du tout! on avait beau en apporter de cet argent, il n'en filait que plus vite: la blanchisseuse par-ci... la couturière par-là... la garderie où on avait placé le moutard, par-dessus le marché... C'était donc la ruine, alors?

Le graisseur resta longtemps encore à réfléchir; il prit même un crayon et s'exerça à aligner sur une marge du journal de longues colonnes de chiffres. Sans doute que ses calculs furent convaincants, car lorsque sa femme rentra, à onze heures passées, harrassée, n'en pouvant plus, à demi morte de sommeil et mourant de faim, l'ouvrier lui dit de son ton des grands jours:

— Tu sais, la vieille, assez trimé comme ça!... Tu iras demain matin régler ton compte avec ton usine, et si le patron te demande pourquoi tu lâches sa boîte, tu lui diras, de ma part, que tu es rentré dans la tienne!...

Un insulteur du Christ

Le *Journal du Cher* rapporte ce qui suit, en annonçant la mort de M. Bouquet, instituteur à Bannegon (Cher):

M. Bouquet, qui était auparavant instituteur à Neuilly-en-Dun, fit dès son arrivée dans cette localité, disparaître le Christ qui était dans la salle de l'école; un élève ne trouva rien de plus amusant que de prendre le Christ comme but et de lui jeter des pierres; il lui cassa une jambe. Quelques mois plus tard, cet enfant montait sur un arbre, se cassait une jambe et mourait peu après.

A l'époque des dernières élections municipales, l'instituteur de Neuilly-en-Dun vint à Bannegon; naturellement, ayant trouvé encore ici un Christ dans l'école, il n'eut rien de plus pressé que de l'ôter; mais il le fit si maladroitement qu'il lui brisa une jambe. Ces jours derniers, M. Bouquet descendit si maladroitement de bicyclette qu'il se cassa une jambe; deux jours après il était mort.

Ces faits sont absolument authentiques et connus de toute la population.

LETTRE PATOISE

Du la fond de lai vie du Beucieu.

En ci Chire que n'ape de bo en lai Cote de Mai, aipeu en si djuene copou du Mettembais.

Ai me sembie que vos ais djé bin critiquay les fennes, ai l'a temps d'into les soten, voubin en veu craire qu'ai n'en a pu peype enne boinne. Ai bin écoutais ceté-ci, aipré vos me dirais ce sà tot des méchâines.

Ai y aivait doue boinnes djens que vetyint en ai fois bin en paix, ai l'aivint doue vèches ail peu ai l'en velint vendre enne. Lai fenne dié: « Aite fa moiney ste vèche en lai foire ». « Ai dé s'en veu » dié l'hanne ai peu ai pêché aivo lai vèche. Tiain ai feunnt loin de l'ot'ai vèche ne velait pu aillay ren po ren. ai peu ci pore hanne n'en saivait pu que faire. El en voyé un que moiney enne berbais ai peu que faisay bin soie: ai y dié: « te fais bin pu soie que moi, ce te veu nos tschindjan. » D'aicoue y dié l'âtre ai peu la mertchie fent fay.

Main ai parait que note hanne n'était pe bin aidroit; ai faisé che masoie aivo sai berbais qu'aivo sai vèche. El était a déseschpoir tiain el en voyé un que portay enne oeye: ste veu nos nos tschaidjen, » y dié aïncu.

« D'aicoue. » Ai faissennt aïncu in troc ai peu voili note hanne que porté son oeye chu sou épale. Soli allay rudement bin tiain voili quai faïé aivalay les tschâsses. Ai botté son oeye bais, main voili qu'y yétschepé ai peu se forré pai dain des éppennes, chebin que ci porre hanne ne payé pu l'ai raittreppay. « Djenatche que té, y te bayro bin po enne m... » « En voici enne, » y dié in malin que l'aivay oyu, « l'ai veute ». Ai l'a fais ai peu allais vo faire ai pendre to tain que vos êtes. Ai peu ai s'en allé contre l'ota.

En arrivant à velaidje ai pressé din in cabaret ai peu raciconté soque y était arrivay. « Ai bin, » y diennent-té, « tai fenne te veu dire bé fé tiain te y diré la bé mertschie que t'ai fait. » Oh! y me ne veu ren dire » y dié, « ste veu y guide, note atre vèche contre 300 frs qn'y djabio de lai vendre, ai peu te veré écoutais chu lai poerte ». « Ai l'a fait », ai tapennent.

El était neu tiain el errivennent les dous; l'atre demoré en lai tieugenne po écoutay; voici so qu'ai l'oyé:

— Ai peu éte bin vendu?

— Y n'aïpe vendu, il ai bayie po enne berbais.

— Aidé y seu bin aïge, y aïrai de lai laine po te faire des tschassattes.

— Main sa qu'y ne l'ai pu, y l'ai bayie po enne oeye.

— Y seu aïncu pu aïge n'o n'ain pu de pieummes.

— Ai bin ma foi te veut étre tyitte, y m'a étschappay ai peu ça bin fait y l'ai bayie po enne m....

Ai bin ma foi, ça bin fait, tiain nos vains empeurtais aïye tschie nos végins ai nos diant aidé: « Vo n'ai peype enne m.... », nos en airain a moiney enne » ai peu y faisé enne grosse ruze.

L'hanne euvré lai poerte ai peu ai dié en son caimerade: « Ti u é peurju? » Sa moi qu'ai répongé.

Vos voïttes qu'en ne diengne ran de s'engraignie, ai peu qu'ai l'a aïncu des djenties fennes, main ai lé fa trovay.

Stu que pïainte des tchos.

Bibliographie

Cartes postales neuchâteloises. — Viennent de paraître, éditées par M. A. Perret. Vevey, 4 cartes postales illustrées représentant Fritz Courvoisier et le colonel Ami Girard, de Renan, ainsi que deux vues: la rue L. Robert et la Maison Monsieur. Chacune de ces cartes qui coûte dix centimes, contient une légende explicative. Elles sont tirées du *guide des Montagnes neuchâteloises* que publie M. Perret.

ERRATA. — Une coquille a défiguré les vers de M. Virgile Rossel, parus dans le dernier numéro du *Pays du dimanche* (4^{me} page, première colonne). Chaque strophe commence par ces mots: O mon pays... (au lieu de: A mon pays).

Etat civil de l'arrondissement

Dampierre-Lugnez-Cœuve

Année 1900.

Janvier. — Du 1. Henri-Joseph-Emile, fils de Julie née Pape, Dampierre. — Du 2. Noirat Charles-François, fils Ignace et de Lisa née Chavanne, Cœuve. — Du 27. Voillat Imier-Auguste, fils Imier et de Anna née Chevrolet, Lugnez. — Du 30. Richert Augusta-Alice, fille Joseph et de Marie née Trouillat, Strueth. — Du 18. Remy Mélanie-Clémence, fille Georges et de Joséphine née Brahier Cœuve.

Février. — Du 12. Ribeaud Fidélia-Marie, fille François et de Léonie née Noirat, Cœuve. Du 20. Maillat Paul-Joseph, fils Paul et de Marie née Bernard, Courtedoux.

Mars. — Du 12. Gisser Henri, fils Joseph et de Constance née Stein, Delle. — Du 12. Gisser Henriette, fille Joseph et de Constance née Stein, Delle. — Du 13. Ouevray Paul-Léon, fils Jean-Baptiste et de Lisa née Noirat, Cœuve. — Du 18. Bernard Joseph-Eugène, fils Justin et de Eugénie née Ruklin, Cœuve. — Du 25. Brahier Léon-Ernest, fils Célestin et de Eugénie née Piegay, Cœuve. — Du 30. Noirjean Léon-Henri, fils Justin et de Marie née Pape, Lugnez.

Avril. — Du 7. Henzelin Paul-Léon, fils Léon et de Adèle née Chalmé, Bonfol. — Du 9. Pape Julie-Emma, fille Imier et de Joséphine née Quain, Lugnez.

Mai. — Du 12. Bernard Joseph-Célestin, fils Célestin et de Mélanie née Ribeaud, Cœuve. — Du 17. Brahier-Mathilde, fille Léon et de Virginie née Chavanne, Cœuve. — Du 21. Roueche Maria-Anna, fille Gustave et de Zélie née Guenat, Lugnez.

Juin. — Du 6. Roueche Joseph fils Emile et de Adelaïde née Riat, Lugnez. — Du 10. Noirat